

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



Autorité de Régulation de la Commande Publique

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION REGIONALE DE LA
SANTE DU CENTRE (DRS-C)**

N° Réf : 66/18/VD/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr / secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	12
3.2.3.	<i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché</i>	13
a-	Contrôles préliminaires d'ordre général	13
b-	Préparation du marché	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu.....	14
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
e-	Dossier d'appel à concurrence	15
f-	Présentation des offres	15
g-	Réception des offres.....	15
h-	Ouverture des offres.....	15
i-	Evaluation des offres et attribution	15
j-	Approbation des travaux de la CAM	16
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
3.3.4.	<i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	16
a-	Réception et règlement du marché.....	16
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	16
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	17
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE.....	17
	La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue.	17
IV.	ANNEXES	18

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de la Direction Régionale de la Santé du Centre (DRS-C) a été marquée par la passation de **16 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 25 583 837** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **02 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 9 199 910**, soit un taux de représentativité de **12,50%** en termes de volume des marchés et **35,96%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	16	25 583 837	02	9 199 910	12,50	35,96

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Directeur Régional de la Santé du Centre (DRS-C)

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 39% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour 100% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, DCNF, EDs). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	« 06 irrégularités sur 10 possibles par rapport au code des marchés publics ce qui représente un pourcentage de non-conformité estimé à 60% (cf. détail au niveau du tableau de notation en annexe 3) ». Par ailleurs, la mission n'a pas pu apprécier les 03 autres points de contrôle du fait de l'absence du responsable de la structure en charge du contrôle qui est au niveau régional.
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« 10 cas de non conformités (R1 à R126) sur 82 possibles par rapport au code des marchés publics, ce qui représente un pourcentage de non-conformité estimé à 12% (cf. détail au niveau du tableau de notation en annexe) ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°1 de l'échantillon relatif à l'acquisition de fournitures consommables (cf. détail au niveau de la fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe).
Sur le respect des délais	La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que des procédures allégées pour passer ses marchés.

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CRAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

La mission est limitée pour apprécier la qualité de la personne habilitée à désigner la PRM du fait de l'inexistence de l'acte de désignation au titre de la période sous revue. Selon l'entretien, la PRM est le chef du service administratif et financier (gestionnaire de crédit) qui est un administrateur des hôpitaux.

3.1.2. Organisation de la PRM

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - L'utilisation totale de chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la DRS-C tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'inexistence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour les marchés de 2018. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre de l'exercice sous revue.

- ✓ Sur l'établissement et la preuve de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution du plan annuel au titre de l'exercice sous revue. Toutefois, l'état d'exécution du budget a été transmis à l'ARCOP.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- la mise en place d'un manuel de procédures ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et des registres côtés, paraphés pendant la période sous revue ;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM ;
- l'élaboration et la transmission des informations à l'ARCOP notamment les états d'exécution du plan annuel.

Observation sur la structure en charge du contrôle à priori

R11 à R14

La mission est limitée aux fins d'apprécier les différents points de contrôle de la structure en charge du contrôle notamment la production du rapport annuel d'activités, l'élaboration des statistiques sur les marchés publics et l'archivage des dossiers relatifs aux différentes procédures de passation du fait que nous n'avons pas pu rencontrer le responsable de la structure en charge du contrôle qui est au niveau régional.

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante*

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observations

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 39%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori ;
- Le guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières.

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Le dossier de cotation (marché 2) ;
- Le registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis pour tous les marchés ;
- La fiche de synthèse (marché 1) ;
- Les courriers de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement pour tous les marchés ;
- Les lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC pour tous les marchés ;
- Le PV de réception ou bordereau de réception (marché 2) ;
- Les avis de crédits pour les 02 marchés ;
- La lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants pour tous les marchés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

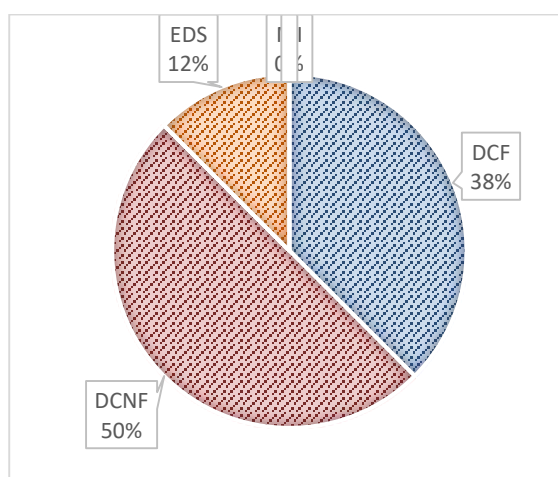
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DCNF	8	50,00
DCF	6	37,50
EDs	2	12,50
Total	16	100,00

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2018, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) et l’entente directe spécifique pour passer respectivement 87% et 13% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d’appel d’offres ouvert qui est la règle n’a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
EDs	1	4 000 000
DCF	1	5 199 910
Total sélectionné	2	9 199 910
Total communiqué	16	25 583 837
%	12,50	35,96

Nos contrôles sur la passation et l’exécution des marchés portent donc sur **deux (02) marchés** d’une valeur globale de **FCFA 9 199 910**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l’attribution et de l’exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d’ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM ;
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment le PPM et les contrats de marchés.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé:

- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour le marché n°2 de l'échantillon passé par la demande de cotation.

Recommandation

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

g- Réception des offres

R54 à R56

Observation d'ordre général

La mission a relevé :

- Non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049). En effet, l'autorité contractante ne dispose pas de registre d'enregistrement des plis au titre de la période sous-revue.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émargée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

h- Ouverture des offres

R57 à R70

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observation d'ordre général

La mission a relevé:

- Attributaire provisoire retenu malgré l'absence des pièces administratives (art 102 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à la production par l'attributaire provisoire du marché des pièces administratives obligatoires.

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observation d'ordre général

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Observation d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Non-respect des conditions de réception du marché conformément aux clauses contractuelles ou aux dispositions de l'article 162 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID. En effet, les pièces de rechanges demandées pour la réparation des véhicules (de plus F CFA 3 000 000) n'ont pas été réceptionnées par un bordereau avant le montage. Ainsi, la mission n'a pas la preuve de l'achat effective desdites pièces. Toutefois, le service a été certifié par le comité (marché 2).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir au respect strict des conditions de réception du marché conformément aux clauses contractuelles.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observation d'ordre spécifique

La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que de demande de cotation et l'entente directe pour passer ses marchés.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fournitures	Acquisition de carburant au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	4 000 000	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché. Confère fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe.

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	Lettre de commande N°CDR/03/01/09/00/2018/00002 du 27/01/2018	Acquisition de carburant au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Entente directe spécifique	F	Budget de l'Etat	APRIL-OIL BURKINA Sarl	4 000 000	Exécuté
2	Bon de commande N° CDR/03/01/04/00/2018/00009 du 03/04/2018	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation non formelle	F	Budget de l'Etat	E.S.I.F	998 907	Exécuté
3	Bon de commande N° CDR/03/01/04/00/2018/00007 du 19/02/2018	Acquisition de produit entretien au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation non formelle	F	Budget de l'Etat	E.S.I.F	898 750	Exécuté
4	Lettre de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00005 du 19/02/2018	Acquisition de produits pour informatique et péri-informatique au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation	F	Budget de l'Etat	IMEE	2 999 000	Exécuté
5	Bon de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00029 du 13/06/2018	Acquisition de divers imprimés au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation non formelle	F	Budget de l'Etat	IMPRIMERIE KIRSI SERVICES	346 000	Exécuté
6	Bon de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00028 du 27/06/2018	Matériel et fournitures spécifiques au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation non formelle	F	Budget de l'Etat	LAWAGONDOI N VISION	600 000	Exécuté
7	Bon de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00030 du 13/06/2018	Autres achats de biens au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation non formelle	F	Budget de l'Etat	OUAMBI K. SERVICE (OKS)	322 000	Exécuté
8	Bon de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00022 du 13/06/2018	Entretien et réparation de bâtiments intérieur-extérieur au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation non formelle	T	Budget de l'Etat	E.S.I.F	999 470	Exécuté
9	Bon de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00020 du 13/06/2018	Entretien et réparation de climatiseurs au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation non formelle	T	Budget de l'Etat	PYRAMIDE SERVICES INTERNATIONAL	999 800	Exécuté
10	Bon de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00047 du 20/08/2018	Entretien et réparation du photocopieur au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation non formelle	T	Budget de l'Etat	PYRAMIDE SERVICES INTERNATIONAL	500 000	Exécuté
11	Lettre de commande	Entretien et réparation de véhicule	Demande de	T	Budget de l'Etat	PYRAMIDE	5 199 910	Exécuté

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
	N°CDR/03/01/04/00/2018/00011 du 16/4/2018	à 4 roues et tout matériel de transport au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	cotation			SERVICES INTERNATION AL		
12	Lettre de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00006 du 07/03/2018	Entretien et réparation de matériel informatique et péri-informatique au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation	T	Budget de l'Etat	IMEE	1 200 000	Exécuté
13	Lettre de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00008 du 07/03/2018	Entretien et réparation du matériel spécifique (groupe électrogène) au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation	T	Budget de l'Etat	FALCON SERVICE	1 400 000	Exécuté
14	Lettre de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00001 du 07/02/2018	Gardiennage des locaux au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation	T	Budget de l'Etat	FALCON SECURITY	2 988 000	Exécuté
15	Lettre de commande Avenant N°CDR/03/01/04/00/2018/00003 du 11/10/2018	Nettoyage de bâtiments au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation	T	Budget de l'Etat	E.CO.T.S.N	1 632 000	Exécuté
16	Bon de commande N°CDR/03/01/09/00/2018/00049 du 21/09/2018	Assurance matériel roulant au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Entente directe spécifique	T	Budget de l'Etat	GENERALE DES ASSURANCES	500 000	Exécuté

Tableau démonstratif de la sélection des marchés

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	0	0	0,00	45%
EDs	2	1	50,00	5%
Recours	0	0	0,00	25%
Convention	0	0	0,00	25%
Autres	14	1	7,14	
TOTAL	16	2	12,50	

Liste des marchés sélectionnés

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	Titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	Lettre de commande N°CDR/03/01/09/00/2018/00002 du 27/01/2018	Acquisition de carburant au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Entente directe spécifique	F	Budget de l'Etat	APRIL-OIL BURKINA Sarl	4 000 000	Exécuté
2	Lettre de commande N°CDR/03/01/04/00/2018/00011 du 16/4/2018	Entretien et réparation de véhicule à 4 roues et tout matériel de transport au profit de la Direction régionale de la santé du Centre	Demande de cotation	SC	Budget de l'Etat	PYRAMIDE SERVICES INTERNATIONAL	5 199 910	Exécuté

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		EDs	DC			
N° dans l'échantillon=====>		1	2			
Pièces d'ordre général						
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA			1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu			0	0	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales			0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures			0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue			1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires			0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori			0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM			1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget			1	1	0%
SOUS TOTAL =====>				5	7	29%
Pièces spécifiques à chaque marché						
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	N/A	0	0	1	100%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	0	0	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	0	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	0	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	0	0	0%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	0	0%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	3	4	4	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'emargement des déposants des plis	0	0	0	2	100%
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	0	0	0%
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	N/A	0	0	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	0	1	1	2	50%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		EDs	DC			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2			
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	0	0	0	2	100%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	2	2	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	2	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	2	2	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	2	2	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	2	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	0	1	2	50%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/A	N/A	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	0	0	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	N/A	1	1	1	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	2	2	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	2	2	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/A	N/A	0	0	0%

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		EDs	DC			
	N° dans l'échantillon=====>	1	2			
53	Caution de bonne exécution	N/A	N/A	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/A	N/A	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	7	10	17	28	39%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)						
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	NA	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	3	3	4	25%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	0	0	2	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	NA	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	NA	NA	0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	0	3	3	6	50%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures						
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/A	N/A	0	0	0%
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N/A	N/A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/A	N/A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/A	N/A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)			1	1	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières			0	1	100%
	SOUS TOTAL =====>			0	0	0%
	TOTAL =====>	7	13	25	41	39%

Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	Réalité physique	Non applicable. Il s'agit de fournitures consommables
R3	Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre	Rien à signaler
R4	4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution 4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques 4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges 4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu	Rien à signaler
R5	Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage	Rien à signaler
R6	Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction	Rien à signaler
R7	Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux	Rien à signaler
R8	Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit	Rien à signaler
R9	Existence d'un Avenant au marché initial	Non applicable

Vues photographiques

Non applicable

Annexe 4: Liste des personnes rencontrées

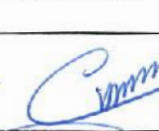



SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : Direction Régionale de la Santé (DRS-c)

Date : 08/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	DAH-HOUNNON Victor	SYNEX	Auditeur	56588073/0022997874895 dahhounnon.victor@yahoo.fr	
2	OUEDZAGO W. Thomas	DRSC	DRS	70729779 wensals72@yahoo.fr	
3	Sawadogo Zakaria	DRS Centre	CSAF	sawadogozakaria@6 @gmail.com	
4	BAGRE W. Etienne	DRS Centre	FAM	etiennebagre@yahoo.fr 71 87 99 54	
5					
6					
7					

Cabinet SYNEX CONSULTING SARL

Tél : 00229 21 30 45 44 / 66 26 67 75

Email : csynex@yahoo.fr